



ACTUALISATION COEUR DE MÉTIER EXÉCUTER SUR LES VÉHICULES TERRESTRES À MOTEUR

7 HEURES - PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

TARIF : 245 € PAR PARTICIPANT

ACCÈS À LA FORMATION

- **Public** : Collaborateurs des études de commissaire de justice.
- **Prérequis** : Cette formation ne nécessite aucun prérequis.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Identifier** le véhicule terrestre à moteur **saisissable**.
- **Rendre indisponible** le certificat d'immatriculation.
- Mettre en œuvre la procédure de **saisie-appréhension**.
- Mettre en œuvre la procédure de **saisie par immobilisation**.
- **Obtenir la remise volontaire** du véhicule.
- Gérer les **concours** de saisie et les **difficultés**.

INTERVENANTS

Pauline VARO, ancien huissier de justice, qualifiée commissaire de justice, formatrice, médiatrice et coach professionnelle certifiée.

Marie BCIHET, ancien huissier de justice, qualifiée commissaire de justice, formatrice et coach professionnelle certifiée.



LES + DE NOS FORMATIONS

- Des formations construites par **d'anciens huissiers de justice, des commissaires de justice, des avocats, des universitaires spécialisés, formateurs professionnels**.
- Des formations **opérationnelles**, permettant une montée en compétence immédiate.
- **Conception et/ou adaptation** de la formation à vos **besoins**.
- Intervention dans vos locaux et/ou en distanciel, **selon les thématiques**.



PROGRAMME DE FORMATION



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Une formation concrète et opérationnelle.
- Une pédagogie adaptée à vos besoins.
- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et d'exercices pratiques.
- Un livret est remis à chaque participant.
- Évaluation des acquis pendant et après la formation.

MODES D'ÉVALUATION

- ▶ Une étude des besoins.
- ▶ Des feuilles de présence.
- ▶ Un questionnaire d'évaluation des acquis des participants à l'issue de la formation.
- ▶ Une grille d'évaluation "à chaud" de la formation complétée par le participant.

PROGRAMME

IDENTIFIER LE VÉHICULE TERRESTRE À MOTEUR SAISSISSABLE

Définition du véhicule terrestre à moteur / Identification du véhicule terrestre à moteur / Saisissabilité du véhicule terrestre à moteur

RENDRE INDISPONIBLE LE CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Conditions de mise en œuvre de la procédure / Procédure d'indisponibilité du certificat d'immatriculation / Effets de l'indisponibilité du certificat d'immatriculation

METTRE EN ŒUVRE LA PROCÉDURE DE SAISIE APPRÉHENSION

Conditions de mise en œuvre de la procédure / Procédure en vertu d'un titre exécutoire / Procédure sur injonction du juge

METTRE EN ŒUVRE LA PROCÉDURE DE SAISIE PAR IMMOBILISATION

Conditions de mise en œuvre de la procédure / Procédure de saisie par immobilisation

OBTENIR LA REMISE VOLONTAIRE

L'intérêt de la remise volontaire du véhicule / Le cadre de la remise volontaire / Obtenir la remise volontaire du véhicule / Les réflexes à avoir lors de la remise du véhicule

GÉRER LES CONCOURS DE SAISIE ET LES DIFFICULTÉS

Les concours de saisie / Le temps et le lieu de l'intervention / Les difficultés de mise en œuvre des procédures